

## DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022 - BOL D'AIR D'AUTOMNE 30<sup>e</sup> édition

**Départ et arrivée : CHENOVE**, Maison du Plateau, rue Paul-Bert

PARKING ASSURÉ - Accueil à partir de 7 h 30.

Départs de 8 h 00 à 9 h 00 - Clôture de l'organisation à 14 h 00

Randonnées VTT et Gravel ouvertes à toutes et à tous, casque obligatoire

Moins de 16 ans accompagné d'un adulte + autorisation parentale

Moins de 18 ans autorisation parentale

### PARCOURS ET DÉNIVELÉS

**3 circuits VTT** : *Randonneur* 30 km, dénivelé 621 m

*Sportif* 45 km, dénivelé 959 m

*Expert* 60 km, dénivelé 1355 m

**4 circuits Gravel** : 28 km, dénivelé 425 m

42 km, dénivelé 650 m

62 km, dénivelé 925 m

80 km, dénivelé 1200 m

### INSCRIPTIONS et TARIFS

Par Internet sur [www.boldairdijon.fr](http://www.boldairdijon.fr), jusqu'au 5/11/2022, minuit.

Adultes licenciés FFCT : **7,00 €**

Adultes non-licenciés : **9,00 €**

Moins de 18 ans FFCT : **gratuit**

Moins de 18 ans non-licenciés : **5,00 €**

Et aussi au départ à partir de 7 h 30 avec majoration de 1 €



### SERVICES ET PRESTATIONS

**VTT** : Parcours fléchés et balisés - **Gravel** : non balisés. Pour ces deux disciplines, traces GPX à télécharger (*indispensable pour le gravel*) : sur le site <https://www.cyclo-rando-dijon.fr/> à partir du 31/10/2022.

Pour les circuits gravel, une carte au 1/100 000<sup>e</sup> sera fournie au départ.

Petite mécanique et dépannage avec notre partenaire les Cycles Valandro.

Points de ravitaillements conviviaux - Pot amical offert à l'arrivée à tous les participants.

### CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 06 51 98 04 53 - Courriel : [contact@cyclos-rando-dijon.fr](mailto:contact@cyclos-rando-dijon.fr)

**La situation sanitaire reste tendue et la plus grande prudence reste de mise.  
Les participants s'engageront à respecter des conditions d'hygiène responsables.**

### RÈGLEMENT

◆ **LE BOL D'AIR VTT** est une randonnée et non une compétition, elle est ouverte à tout possesseur de cycle vtt ou gravel et ayant un minimum de condition physique.

◆ Le port du casque est obligatoire.

◆ Tous les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et les enfants de moins de 16 ans seront accompagnés par un adulte participant.

◆ L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile.

◆ Les heures de fermeture des contrôles seront définies par l'organisation qui dégage toute responsabilité après la fermeture des parcours.

◆ **Tout participant s'engage à respecter le code de la route.** Il sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.

◆ **Tout participant s'engage à respecter les sites traversés** et à jeter ses déchets d'emballages dans les poubelles des points de ravitaillement.

◆ Les participants s'engagent à ne pas quitter le parcours, sauf en cas d'abandon, qu'ils devront alors signaler aux organisateurs.

◆ Les participants s'engagent à utiliser un vélo en parfait état mécanique. Nécessaire réparation souhaité.

◆ Les VTT à assistance électrique sont acceptés suivant charte FFCT

◆ Toute personne est responsable de son matériel, en cas de vol, perte ou accident, la responsabilité des CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS ne pourra être engagée.

◆ La participation à cette randonnée implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.